



Séminaire de Floreffe

Internat mixte





Table des matières :

1. Introduction
2. Un peu d'histoire
3. Infrastructure et cadre de vie de l'internat
4. Projet éducatif
5. La vie à l'internat
6. L'internat et les études
7. Le sport à l'internat
8. La cuisine et les repas
9. Les règles de vie à l'internat
10. Coût de l'internat
11. Comment rejoindre l'internat
12. Contacts et liens utiles

1. Introduction

On ne choisit pas une école au hasard, et encore moins un internat.

Ce petit fascicule a pour but de vous présenter l'internat, ses infrastructures, son cadre de vie, ses règles, mais aussi le quotidien d'un interne. Cela ne remplacera évidemment pas la visite que vous ferez ni la rencontre que vous aurez avec le responsable de l'internat et un membre de l'équipe de direction de l'école.

On ne s'inscrit pas, surtout comme interne, sans un entretien approfondi avec un responsable du Séminaire. Il s'agit en effet de bien cerner la situation de chaque jeune, afin qu'il puisse être pris en charge avec sa volonté d'engagement, avec ses qualités et ses difficultés et être accompagné avec discernement.

Quand l'inscription au Séminaire intervient dans le courant des études secondaires, une analyse judicieuse de l'histoire, des motivations et des intérêts du jeune est indispensable à une bonne orientation, sans préjugés et sans exclusives.

Venir à l'internat n'est pas un choix facile. Cette décision doit être réfléchie avec le jeune et ses parents. Il s'agira d'un changement de mode de vie et d'un éloignement du cercle familial. L'élève qui décide de franchir le cap optera pour la vie en communauté, ce choix ne peut donc en aucun cas se faire sous la contrainte. Venir à l'internat, c'est aussi adhérer à un certain nombre de règles, différentes de la maison, qu'impose la vie en groupe. Si l'internat possède plusieurs salles de sport et de loisir ainsi qu'un superbe cadre, ce n'est pas un club de vacances, on y vient en priorité pour étudier et réussir ses études.



2. Un peu d'histoire.

Le Séminaire de Floreffe est installé dans les bâtiments d'une ancienne abbaye. Le site est un vaste ensemble circonscrit par un mur de clôture : des prairies, des vergers, un étang, deux fermes, un moulin, une brasserie, en plus de tous les bâtiments propres à une abbaye.



L'abbaye a été fondée en 1121 par Saint-Norbert à la demande de Godefroid, comte de Namur, et de son épouse Ermesinde. La nouvelle communauté a connu dès son origine une étonnante vitalité : avant la fin du XIIe siècle, Floreffe a essaimé en cinq nouvelles abbayes, un prieuré d'hommes et huit communautés de femmes (fondations situées dans les territoires actuels de la Belgique, de l'Allemagne, de la France et jusqu'en Terre Sainte).

Les Prémontrés ou Norbertins n'étaient pas des moines, mais des chanoines réguliers vivant selon la règle de Saint-Augustin. Ils avaient la charge de nombreuses paroisses. Au fil des siècles, leurs guerres et leurs pillages, l'abbaye a subsisté. Et malgré des périodes de moindre ferveur ou de décadence (comme celle du XIVe siècle), l'abbaye a conservé une vie religieuse réelle et une formation intellectuelle appréciée.

C'est en février 1797 que les religieux expulsés par la Révolution française quittent l'abbaye. La communauté ne se reformera plus. L'abbaye connut des confiscations, mais il n'y eut pas de saccage. Depuis 1819 (avec seulement de 1825 à 1830 une interruption due au roi Guillaume I) une école, succédant aux religieux, a rendu vie aux bâtiments et les a sauvés de la destruction qui fut le sort de tant d'abbayes.

L'école a ouvert ses portes en 1819. Celle-ci était réservée exclusivement aux garçons. La mixité a été introduite en 1989 à l'externat et en 2001 à l'internat.





3. Infrastructure et cadre de vie de l'internat

L'internat est un lieu de vie où chacun doit pouvoir s'épanouir. Pour cela le respect de tous est primordial. L'internat est divisé en trois parties : l'internat filles, celui des garçons et les lieux communs.

Chacun pourra décorer et aménager sa chambre selon ses goûts, pour autant que cela respecte les valeurs éthiques du Séminaire. Chaque interne veillera à maintenir son espace individuel propre et en ordre. En début d'année, l'éducateur(trice) donnera l'ensemble des consignes du dortoir dont il/elle a la charge, par rapport aux horaires, au jour de nettoyage, aux règles de vie en communauté dans le dortoir ...

3.1 L'internat filles



Nous pouvons accueillir jusqu'à 72 filles dans 68 chambres individuelles et 2 chambres doubles. Elles sont réparties sur deux étages.

Chaque étage dispose de sanitaires et de douches propres à chaque dortoir. Une salle de détente a été aménagée pour leur permettre de se retrouver entre elles dans un petit salon avec TV.

Les filles jusqu'à la 4^e année logent à « la salle des fêtes » ou au « Saint Augustin ». Elles sont toutes logées dans des chambres individuelles. Les plus petites chambres ont été entièrement rénovées en 2022 et 2023.

Les internes de 5^e et de rhétos occupent la « bibliothèque » et ses grandes chambres. Deux d'entre elles ont la possibilité de loger ensemble dans une plus grande chambre.



3.2 L'internat garçons



Il se situe dans une partie plus moderne (1964) du Séminaire : « le Bastin » et se compose de 110 chambres individuelles. Comme chez les filles, les garçons sont répartis en deux étages, en fonction des différentes années scolaires. Chaque étage dispose de 2 blocs de douches et 2 sanitaires, mais aussi un petit salon et 1 salle informatique.

Toutes les chambres sont équipées de serrures électroniques.



3.3 Les lieux de vie

Le Séminaire dispose aussi de lieux communs comme une bibliothèque, un local informatique, une salle de billard, des salles de sport, salle de jeux, le caveau, les espaces de récréation, les salles d'étude communes ... Dans tous ces espaces, les jeunes pourront profiter de la mixité à l'internat.

- ⇒ Salle de jeux ou salle du chapitre : elle est ouverte à tous les internes, chaque jour de 19h à 20h30. Elle est pourvue de fauteuils, billard, kickers ...
- ⇒ Salle vitrée : Chaque jour, une activité sportive y est organisée par l'équipe des éducateurs. Elle est aussi accessible à tous les moments de récréation.

⇒ Palace, salle de gymnastique, salle de musculation, dojo... sont des salles de sport qui ne seront accessibles qu'en présence d'un éducateur spécialisé dans la discipline pratiquée.

4. Projet éducatif

En inscrivant leur enfant, les parents souscrivent aux objectifs et aux valeurs du Séminaire. Sans un accord loyal et respecté de tous les responsables sur le but et les moyens, l'éducation est chose impossible.

L'internat a pour vocation principale le développement intellectuel, moral, physique et relationnel de chaque jeune. À Floreffe, il trouvera également un cadre de vie propice à la quiétude, ouvert et sécurisé.

Nos priorités éducatives sont axées sur deux objectifs :

• **Apprendre à vivre ensemble dans la ligne des valeurs chrétiennes et humanistes, dans le respect des convictions de chacun et dans un esprit d'ouverture au monde.**

• **Apprendre à devenir responsable et acteur de la vie en communauté en devenant progressivement autonome, en se mettant au service d'autrui et en faisant preuve d'initiatives.**

Pour y arriver, l'équipe éducative du Séminaire sera particulièrement attentive

- À l'accueil du jeune qui nous est confié.

Chaque interne pourra compter sur le soutien d'une équipe éducative bienveillante et à l'écoute.

Pour faciliter l'intégration des nouveaux élèves de première et de deuxième année, chacun choisira parmi les rhétoriciens un référent. Ce dernier aura pour mission de les accompagner et de les aider dans leurs premiers pas au Séminaire.

- Au soutien à la formation scolaire.

Le rôle de l'éducateur sera prépondérant chez certains pour les amener progressivement vers l'autonomie et la gestion du travail après 16h. Pour y arriver, l'éducateur pourra s'appuyer sur différentes possibilités d'études (surveillée en salle, en chambre et celle permettant l'entraide scolaire), mais aussi de la remédiation au cycle inférieur ainsi qu'un soutien en méthode de travail.

En étroite collaboration avec les coordinateurs d'année de l'école, l'éducateur pourra ainsi mettre en place un suivi personnalisé et diriger le jeune vers l'étude qui lui convient le mieux, afin de pallier ses faiblesses.



- Au respect des règles.

La vie à l'internat est basée sur le respect d'un règlement que nous appelons le « Vivre ensemble ». Ce dernier reprend les règles élémentaires de la vie en communauté et permettra à chacun de vivre en toute sérénité au Séminaire. Il permettra d'éduquer le jeune à avoir des attitudes civiques et soucieuses du bien commun.

- La communication avec les familles.

Un bulletin d'internat est remis à chaque interne, en fin de période. Celui-ci vous informe sur le travail fourni en étude, l'intégration et la participation du jeune à la vie et aux activités du groupe.

Chaque éducateur dispose aussi d'une adresse mail professionnelle et est également disponible lors des réunions de parents si vous le souhaitez.

- Préparer chaque jeune à affronter la vie.

Que cela soit en étude ou au quotidien, il n'est pas demandé au jeune d'être le meilleur, mais bien de donner le meilleur de lui-même. On développe donc le sens de l'effort et de la solidarité avec les autres.

Nous les sollicitons pour assumer des responsabilités au profit de la collectivité en participant par exemple au conseil des internes, en parrainant les plus jeunes, en organisant ou en assumant des activités pour les autres, en aidant ceux qui rencontrent des difficultés d'un point de vue scolaire ...

L'internat étant un lieu de vie, il est un apprentissage à la vie en communauté et au respect des libertés des camarades qui vivent à l'internat.

5. La vie à l'internat

L'internat commence dès la fin des cours. C'est à ce moment-là que les éducateurs d'internat prennent leur fonction. Chacun est responsable d'un groupe d'élèves et le restera tout au long de l'année. Cela permettra une connaissance approfondie des jeunes qui leur sont confiés.

Ils organiseront par contre des activités ouvertes à l'ensemble des internes.

L'éducateur/trice veille :

- ✓ à la sécurité de tous et de chacun en particulier ;
- ✓ à la qualité du travail scolaire, en assurant un cadre propice à l'étude dans une atmosphère de silence et d'application ;
- ✓ à l'organisation des activités durant les moments de détente ;
- ✓ à valoriser le jeune et ses propres ressources ;
- ✓ et surtout à l'esprit de son groupe dans lequel doivent se développer les qualités d'initiative, de serviabilité et de camaraderie à travers l'entraide scolaire, les animations culturelles et sportives, les compétitions et les soirées récréatives.



✓ Présentation de l'équipe

L'équipe au complet compte en plus du responsable de l'internat 3 éducatrices et 3 éducateurs.

Côté filles :

Deux éducatrices encadreront en permanence les jeunes filles durant la semaine. Chacune sera responsable d'un groupe bien déterminé.

Côté garçons :

Deux éducateurs vous accueilleront le dimanche soir.

En semaine, ils seront trois. Chaque degré aura son éducateur responsable qui veillera au suivi des jeunes qui lui sont confiés.

✓ Horaire

Le retour à l'internat peut se faire soit le dimanche soir entre 20 h 00 et 22 h ou le lundi matin. Attention, pour ceux qui choisissent un retour le lundi matin, ils doivent arriver au Séminaire pour être en classe à 8h30 et le retour en chambre n'est plus possible après 8h 15.

Pour les arrivées tardives et le lundi matin, une bagagerie est à leur disposition.

En 1er et 2e	En 3e, 4e, 5e et 6e
07h00 : lever	07h00 : lever
07h10 : petit déjeuner	07h10 : petit déjeuner
08h00 : Retour en chambre	08h00 : Retour en chambre
08h30 : cours	08h30 : cours
12h10 : dîner et détente	13h00 : dîner et détente (mercredi repas à 12h 10)
13h00 : cours	13h50 : cours
15h30 : retour au dortoir, moment de détente	15h30 : retour au dortoir, moment de détente
16h00 : goûter	16h00 : goûter et détente (mardi à 16h20)
16h30 : étude obligatoire en salle + étude dirigée 2X/semaine en 1ère et remédiation.	16h45 : étude sacrée en salle (3-4) ou chambre (5-6)
18h45 : souper et détente	17h45 : récréation
19h30 : activité sportive ou autre.	18h00 : étude personnalisée
20h15 : ouverture du dortoir et étude supplémentaire possible.	18h50 : souper et détente
21h00 : remise du gsm à l'éducateur	19h30 : activités.
21h15 : coucher	20h30 : ouverture du dortoir et étude en chambre supplémentaire possible.
	22h15 : coucher des 3e et 4 ^e - 22h45 : coucher des 5e et 6e

✓ Le mercredi après-midi

Le mercredi après-midi est une opportunité pour faire des activités communes, c'est le fondement de l'intégration et de la vie à l'internat. Chaque élève devra choisir une activité, celle-ci variera selon les saisons et changera régulièrement. Nous retrouverons par exemple dans le choix d'activités : VTT, poterie, esthétique, danse, bien-être, gymnastique, minifoot, jardinage, BD, jeux de société, cuisine, ...

Le mercredi c'est aussi pour les internes, la possibilité d'organiser des activités en extérieur. Qu'elles soient sportives (Paintball, acrobanches ...) ou ludiques (bowling, cinéma, shopping ...), c'est toujours un bon moment à partager avec les autres.

Les élèves de 5^e et 6^e pourront, moyennant une autorisation parentale, sortie du Séminaire de 12h 30 à 17h, sans devoir justifier le motif de la sortie.



Une fois par mois, à une date déterminée par l'équipe éducative, les élèves de 4e auront la possibilité de quitter le Séminaire aux mêmes conditions que leurs aînés.



✓ Activités de semaine

En supplément des activités sportives, ludiques ou de bien-être qui sont proposées chaque soir dans les différentes salles du Séminaire, d'autres animations sont proposées chaque semaine.

- Mardi : Atelier philosophique
- Jeudi soir : Ciné-club (2x/mois)

6. L'internat et les études

Le choix de l'internat n'est pas et ne sera jamais la solution miracle pour faire face aux difficultés scolaires de l'élève. Par contre, l'internat apportera un cadre de travail dans lequel l'élève devra s'investir et se montrer acteur de son parcours scolaire.

Les études sont divisées en deux temps, l'étude sacrée et l'étude personnalisée. Durant la 1^{ère} partie, chaque élève devra veiller au respect des autres et réaliser son travail de manière individuelle. Dans la 2^e partie, ils auront le choix entre la poursuite de l'étude sacrée, le travail de groupe, la remédiation par les pairs et le soutien individuel qui est effectué par l'éducateur.



La priorité de chacun devra être de réussir son année scolaire. Pour y arriver, l'élève devra respecter un certain nombre de règles, quelle que soit la manière dont l'étude est organisée : l'étude commence à l'heure, elle est calme et silencieuse, les jeunes s'y présentent en ayant leurs affaires (cours, matériel d'écriture, journal de classe ...) et chacun veillera au respect de l'autre.

Nous ne demandons pas à nos élèves d'être les meilleurs, mais de donner le meilleur d'eux-mêmes.

Au 1^{er} degré (1^{re} et 2^e)

L'étude est en salle commune sous la surveillance de l'éducateur, de 16h30 à 17h30. Les garçons et les filles travaillent dans la même salle. Deux fois par semaine, les élèves de 1^{re} sont pris en charge pour une étude dirigée avec 2 enseignants de l'école. Après la pause, l'éducateur vérifiera le travail des jeunes et ce sera aussi le moment pour les travaux de groupe ou l'entraide scolaire.

Une étude supplémentaire en chambre de 20h15 à 21h 00 pourra être imposée aux élèves n'ayant pas satisfait aux attentes scolaires.

Au 2^e degré (3^e et 4^e)

Les aînés sont progressivement amenés à se prendre en charge par des études en chambre. Ils débiteront l'année en salle. Après le 1^{er} bulletin en 4^e (le second en 3^e), tous les élèves qui auront fait preuve d'une bonne gestion de leur temps de travail (confirmée par de bons résultats scolaires) pourront bénéficier de l'étude en chambre à 16h 45 s'ils le souhaitent.



Au troisième degré

Toutes les études se déroulent en chambre. Chaque élève sera en étude de 16h45 à 18h50. L'étude se fait à son bureau et non dans son lit ! Après chaque bulletin, nous évaluons si le jeune peut rester dans sa chambre où s'il doit rejoindre l'étude commune ou s'il doit avoir un temps de travail complémentaire en soirée.

Ordinateur – Wifi et autres technologies

Les dortoirs et études sont équipés d'ordinateurs et du Wifi. Le passage au journal de classe numérique et aux « classroom » nous impose d'autoriser les Gsm et PC pour une utilisation scolaire durant les 10 premières minutes de l'étude sacrée ou durant l'étude personnalisée.

Les éducateurs veilleront à limiter au maximum les dérives.

Remédiations scolaires

À plusieurs reprises pendant la semaine, des remédiations (math, sciences, anglais et néerlandais) sont programmées durant les temps d'internat, principalement au cycle inférieur.

Viendra s'ajouter à ces remédiations une étude dirigée deux fois par semaine pour les élèves de 1^{re} année. Tous ces moyens mis à disposition des élèves ne remplaceront jamais l'écoute en classe et le travail individuel.

En conclusion :

Les différents lieux d'études doivent rester des zones de travail (présence dans le plus grand calme, assis correctement à son bureau, porte ouverte ...). Le wi-fi est disponible pour effectuer du travail scolaire. L'éducateur(trice) est toujours présent(e) dans son secteur pour soutenir les jeunes !

Les études sont donc :

- soit collectives, surveillées et guidées par les éducateurs (degré inférieur) ;
- soit individuelles ou en chambre (degré supérieur).

En fonction des résultats scolaires :

- le temps d'étude peut être augmenté le soir de 20h 30 à 21h 30;
- l'étude individuelle (en chambre) peut devenir une étude collective surveillée et inversement.

Les élèves qui le souhaitent ont la possibilité de recevoir un soutien pédagogique : méthode de travail, remédiation dans certains cours, atelier d'aide à la réussite ...



7. Le sport à l'internat

Chaque jour, après le Goûter, les élèves ont accès à différentes salles de sport (salle vitrée, salle de gymnastique, salle de musculation, Palace ...) pour une pratique sportive encadrée par un éducateur. Pour ceux qui auront reçu une autorisation des parents, une sortie jogging ou vélo est également proposée le mardi avant l'étude.

Parce qu'ils sont un vecteur d'intégration, on favorisera toujours les sports d'équipe.

Le mercredi après-midi, d'autres activités peuvent être proposées : rugby, VTT, multisports ...



8. La cuisine et les repas

Les repas sont servis du lundi matin au vendredi midi. Les élèves qui rentrent le dimanche soir auront donc déjà soupé avant de réintégrer l'internat. Tous les repas sont préparés par notre chef et servis sur place par une équipe de professionnels.

Afin de permettre à chaque élève de manger le repas qu'il aime, ils auront la possibilité, le midi, de choisir entre le menu du jour et le menu de la semaine. Chaque semaine, les élèves seront informés du menu de la semaine suivante et invités à réserver les repas souhaités via la plateforme numérique.

Les repas sont, dans la mesure du possible, diététiquement équilibrés et peuvent répondre à certaines demandes (végétarien, intolérance alimentaire ...).

En 2024, notre cuisine entrera dans le programme Green Deal pour une cuisine durable. Ce programme impose plus de produits locaux et bio. Un nouveau self viendra lui aussi améliorer la gestion des repas.

Tous les repas se prennent au self-service :

- au petit déjeuner (café, thé, lait, céréales, pain, fromage ou jambon, confiture, miel, sirop de Liège, choco, fruits) ;
- à midi (potage maison, plat chaud, dessert, fruits, salade-bar) ;
- au goûter (comme au petit déjeuner) ;
- au souper (potage maison, pain, accompagnement froid ou chaud*, fruits, salade-bar).

9. Les règles de vie à l'internat

Il n'y a pas de vie possible en communauté sans un minimum de règles, c'est ce que nous appellerons : le « Vivre ensemble ».

Le maître mot qui prédomine est « Respect » : le respect des personnes et des choses, le respect du travail des membres du personnel éducatif, d'entretien et de cuisine, mais aussi le respect de soi.

✓ Respect des lois :

L'internat ne sera jamais une zone de « non-droit ».

Le non-respect des règles entraînera toujours une sanction disciplinaire pouvant aller jusqu'à l'exclusion définitive.

Parmi ces infractions graves, nous retiendrons particulièrement :

- Toute violence physique ou verbale, le racket, les menaces ou toute autre forme de pression psychologique.
- La consommation, la détention ou la vente de produits illicites comme les stupéfiants ou l'alcool.
- Le vol.
- L'intrusion dans le dortoir du sexe opposé.

✓ Respect des règles de vie :

- Sorties :

L'élève qui intègre l'internat choisit un nouveau mode de vie, celui de la communauté. C'est la raison pour laquelle, les sorties de l'internat seront limitées. Pour une bonne organisation, elles devront être soumises par écrit ou par mail (pour le lundi 20h) au responsable de l'internat.

- Gsm, ordinateurs...

Les gsm sont tolérés moyennant une utilisation raisonnable durant les temps libres, mais jamais après le couvre-feu. Jusqu'en 3^e, ils seront placés dans une pochette (Yondr) sécurisée pour la nuit. Au début de chaque étude en chambre, ils seront placés à l'entrée de la chambre pour éviter toute tentation et un contrôle de l'éducateur. Les ordinateurs portables sont admis car ils trouveront une utilisation régulière dans le cadre scolaire.

- Cigarette :

La consommation de tabac est strictement interdite durant le temps scolaire.

Dans la partie internat, une certaine tolérance est acceptée, à partir de 16 ans, dans des tranches horaires précises et uniquement au "fumus" et après que les parents aient signé l'autorisation de fumer.

L'internat ne doit pas être le lieu où l'on commence à fumer, mais plutôt une occasion d'arrêter cette consommation.

- « Vivre Ensemble »

En début d'année, chaque élève et ses parents signeront le « Vivre Ensemble à l'internat » et s'engageront à le respecter. La version complète est disponible sur le site internet et sera remise à chaque interne lors de son inscription. Toutes les prises de sanctions s'appuieront sur celui-ci.

- Respect de la mixité.

Les garçons et les filles disposent de dortoirs distincts et il est strictement interdit pour un garçon de pénétrer dans les quartiers filles et inversement. La sanction sera toujours le renvoi définitif de l'internat.

10. Coût de l'internat

Les internats libres reçoivent une subvention de la fédération Wallonie Bruxelles. Celle-ci représente moins de 20 % des recettes prévues pour une année civile. Cela signifie que la plus grande partie des ressources financières de l'internat sont liées aux pensions payées par les parents.

Le montant de la pension est soumis aux fluctuations de l'index. Il s'élève au 1er septembre 2023 à **3300 €/an**. La pension est normalement facturée trimestriellement, mais si une famille le souhaite, le paiement peut aussi être effectué pour le « 5 » de chaque mois, soit 330 € à l'inscription et 9 x 330 €.

Lors de l'inscription, il vous sera demandé de bien vouloir effectuer le paiement du mois de juin de l'année suivante comme réservation de la chambre.

Une réduction est accordée pour les familles nombreuses et pour les fratries.



En cas de départ de l'internat en cours d'année scolaire, pour des motifs clairs et en accord avec la direction, un élève qui quitte :

- ne peut demander à redevenir interne dans la même année scolaire ;
- doit régler un montant forfaitaire de 330 € facturé en plus des jours de présence à l'internat et tout mois entamé est considéré comme presté.
- En cas de retard de paiement, la pension doit être majorée du montant des subsides que l'école ne peut ainsi recevoir de la Communauté Française (± 700€).

En cas de non-paiement, l'établissement se réserve le droit de ne plus accepter l'élève et d'introduire une procédure de recouvrement d'impayés.

11. Comment rejoindre l'internat ?

- La manière la plus simple et la plus écologique est le chemin de fer. En effet, la gare de Floreffe (ligne Charleroi-Namur) est située à 1,3 km de l'internat, soit à 15 minutes à pied.
- En voiture, E411 jusque Daussoulx - E42 vers Mons – Sortie Namur Ouest - Direction Namur - N958 vers Floreffe

Une autre possibilité est le bus. Il faut alors prendre la ligne 28 Namur - Floreffe ou 10 Namur-Châtelineau.

12. Contacts et liens utiles

Adresses :

- Séminaire de Floreffe : Rue du Séminaire, 7
5150 Floreffe
- Site internet : www.semflo.be
- Facebook : www.facebook.com/groups/internatfloreffe

Contacts :

- Responsable de l'Internat : **M. Olivier Francaux** 081/44.71.49 ou 0473/56.90.46
internat@semflo.be
- Direction du Séminaire : **M. Bénédicte Baudhuin** 081/44.71.40
direction@semflo.be
- Direction adjointe : **Mme Caroline Bolle** 081/44.71.40
Sous-direction@semflo.be
- Économe : **Mme Catherine Bodart** 081/44.71.51
economat@semflo.be